

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE  
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME DIX-HUITIÈME

1899

LYON  
H. GEORG, LIBRAIRE  
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS  
MASSON & C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES  
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1900

L'un et l'autre peuvent-ils se développer simultanément chez un même sujet et peut-on admettre la possibilité de la coexistence de glandes génitales mâles et de glandes génitales femelles chez un même sujet ?

*M. Durand.* La discussion est encore ouverte sur ce dernier point.

En pathologie humaine, le cas typique de coexistence de glandes génitales de sexe différent est encore à trouver.

Dans le cas d'Heppner, dont on a beaucoup parlé, était signalée la présence simultanée de deux ovaires et de deux testicules... Ce cas a été fort discuté et n'est peut-être pas un argument définitif en faveur de l'hypothèse à l'appui de laquelle il a été produit.

*M. Guinard* s'inscrit en faux contre l'interprétation généralement donnée au cas d'Heppner et qui ferait des quatre glandes observées, quatre ovaires.

Les coupes microscopiques — dont la reproduction accompagne le mémoire original d'Heppner — ne sauraient être interprétés dans ce sens.

Sans insister sur ce point particulier, *M. Guinard* demande si l'embryologie fait — *a priori* — rejeter la coexistence possible de deux glandes génitales de sexe différent ?

*M. Lesbre* ne le pense pas, et l'anatomie comparée peut fournir de nombreux arguments en faveur de cette possibilité.

La discussion est close après quelques mots de *M. Pélagaud* sur l'hermaphrodisme dans l'antiquité.

#### COMMUNICATION

*M. Guinard* communique, au nom de *M. Chantre*, la note suivante, que notre dévoué secrétaire général, actuellement en mission dans la Haute-Egypte, lui a envoyée :

La Société se souvient peut-être qu'en l'entretenant l'année dernière des découvertes les plus récentes effectuées en Egypte, j'ai parlé de quelques nécropoles préhistoriques du plus haut intérêt. J'ai relaté les résultats obtenus par plusieurs archéologues dans les nécropoles d'Abydos, d'El Amra, de Toukh, de Negadeh et quelques autres.

J'ai rappelé que l'on avait trouvé, dans les sépultures qui ont été ouvertes par milliers dans ces nécropoles, et à côté de squelettes d'individus différents, des Egyptiens des temps pharaoniques, des mobiliers funéraires des plus riches et des plus intéressants. C'étaient des vases en terre de types très divers, couverts de décorations peintes représentant tantôt des motifs géométriques, tantôt des formes animales ou végétales ; des vases en pierre ; des bracelets et pendeloques en roches schisteuses, en coquilles, en os ou en ivoire ; des pendeloques et figurines de mêmes substances ; enfin des lames de silex admirablement travaillées et quelques objets (haches et poignards) en cuivre ou bronze.

J'avais, à cette occasion, manifesté le regret de n'avoir pu ouvrir moi-même l'une de ces sépultures, l'autorisation de faire des fouilles dans ce pays ne m'ayant pas été accordée. Plus favorisé cette année, j'ai pu, dès mon arrivée, entreprendre des recherches dans une grande nécropole située à proximité de Louqsor, et qui m'avait paru, d'après quelques objets trouvés par les cultivateurs, devoir appartenir à la même époque que celles dont j'ai parlé précédemment.

Cette nécropole est située à 15 kilomètres au nord de Thèbes, dans la commune de Khozam, et se divise en deux sections : l'une au nord du village, à 4 kilomètres du Nil, se trouve au lieu dit Cheikh-Benet-Beri ; l'autre au sud du village et à 6 kilomètres du fleuve.

Quelques jours de fouilles m'ont permis de constater que je ne m'étais pas trompé. Mais je me trouvais en présence de nécropoles populaires, tandis que celles qui avaient été ouvertes dans les régions voisines renfermaient les restes d'une population plus riche.

Aidé d'une vingtaine de fellahs, j'ai pu constater l'existence de

plusieurs centaines de tombeaux creusés à même dans l'argile dont le Nil quaternaire a recouvert tout le pays. Aucun indice extérieur ne révèle la présence des sépultures, qui n'ont été découvertes, du reste, que par les travaux de culture. Actuellement, on ne peut constater leur position que par des sondages superficiels, la plupart étant comblées par du sable.

Les fosses, irrégulièrement espacées, sont le plus souvent séparées les unes des autres par 3 ou 4 mètres et sont généralement disposées en quinconce. Presque toutes sont orientées nord-sud. Leur profondeur atteint 2 mètres, leur longueur moyenne est de 3 mètres et leur largeur de 1 m. 50. Les tombeaux renferment de deux à six corps, lesquels sont tous étendus. Chacun est accompagné de son mobilier funéraire. Celui-ci se compose à peu près toujours de deux ou trois pièces.

Les plus riches présentent des vases en terre grise cylindriques, assez solides, ornés des cercles ou des grands chevrons; des amphores, des vases vernissés rouge d'une assez jolie forme allongée, peints en noir près de l'ouverture; des plats, des petites assiettes et des coupes rondes ou ovoïdes, ornés de dessins peints en blanc ou en jaune; des bracelets en coquilles ou en roches schisteuses, enfin des pendeloques également en roche schisteuse représentant grossièrement des oiseaux, des poissons, des tortues, des barques, des rondelles, des rectangles en forme de fer de rabot. Ces objets se trouvent généralement dans des plats placés près de la tête du défunt. Ajoutons, pour clore la série de ces mobiliers de pauvres, des peignes et quelques figurines en os et en ivoire.

Ces objets, ainsi que la céramique, rappellent absolument ceux que l'on a trouvés dans les tombeaux qui renfermaient des armes et des outils en silex; ces derniers objets semblent ici remplacés par l'ardoise.

Les corps dans notre nécropole, sont étendus et non accroupis comme cela a été constaté dans des nécropoles analogues.

Un tombeau qui renfermait un mobilier funéraire assez riche, sans aucun squelette, ni traces d'ossements, me paraît indiquer que l'incinération était peut-être usitée quelquefois. Une des urnes en parfait état de conservation était pleine de cendres.

Sauf plus amples informations, il est possible de rattacher ces nécropoles à celles qui ont donné des objets semblables et que des documents précis ont montré pouvoir remonter au temps de Ménès au plus tard, c'est-à-dire vers le I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ.

J'ai pu recueillir, durant mes fouilles, plus de deux cents crânes, et j'espère que leur étude me permettra d'établir les rapports et différences qui existent entre les peuples préhistoriques de l'Égypte et ceux qui vivent actuellement dans la vallée du Nil ou dans les régions voisines. En attendant, je continue mes fouilles et mes observations anthropométriques. Dès que j'aurai de nouveaux résultats, j'en informerai la Société avec plaisir.

E. C.

**CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES EFFETS  
DU SUC SURRÉNAL  
ACTION DE L'EXTRAIT DES CAPSULES D'UN HOMME SAIN**

PAR MM. L. GUINARD ET E. MARTIN

Dès 1895, Oliver et Schäfer, étudiant les extraits capsulaires de divers animaux, déclaraient que ces extraits produisent tous des résultats identiques. Les mêmes auteurs ont étudié aussi, comparativement, l'extrait surrénal d'addisonnien et l'extrait de capsules humaines *normales*, et ils ont constaté que ce dernier est aussi actif que celui des animaux. A la suite de ses recherches sur la variation de la toxicité du suc capsulaire, dépendant de l'animal qui a fourni les capsules, Dubois est arrivé à des conclusions qui confirment celles d'Oliver et Schäfer.

Il suffit d'ailleurs de lire les divers travaux publiés sur le même sujet, par Foa et Pellacani, Mattei, Alexander, Marino Zucco, Dutto, Guarnieri, Alezais et Arnaud, Gluzinsky, Gourfein, Langlois, pour être bien convaincu qu'il n'y a pas, entre les actions produites par les extraits frais des diverses espèces, des différences